



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

Urs Tenud pour la modification de l'autorisation de construire notifiée le 16 mars 2017 pour la construction d'un réduit et d'une terrasse - parcelle 423, folio 3, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit « Les Rotsecs » - coordonnées 2'611'610 / 1'118'290.

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 8 mars 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE